

INFORMATION : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE TERRES DES CONFLUENCES

Vu la délibération n° 01/2017 – 2 – 1 en date du 24 janvier 2017 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences ;

Vu la délibération n° 06/2018 – 1 en date du 5 juin 2018 complémentaire à la délibération n°01/2017 – 2 - 1 aux termes de laquelle le Conseil Communautaire a délégué certaines compétences au Président ;

Considérant qu'il appartient au Président de rendre compte des décisions visées par délégation, en application de l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte des décisions suivantes :

Décision n° 76/2020

Le 10 juillet 2020

ATTRIBUTION MARCHE ACQUISITION COMPACTEUR ET SA REMORQUE DE TRANSPORT

D'attribuer le marché Acquisition Compacteur et sa remorque de transport, à l'entreprise BERGERAT MONNOYEUR SAS – 117 rue Charles Michels – 93200 Saint Denis pour un montant de 31 000 € HT (soit 37 200 € TTC).

Décision n° 77/2020

Le 10 juillet 2020

CONVENTION D'ANALYSE ET DE CONSEIL EN FISCALITE DE L'ENVIRONNEMENT

De signer la convention avec la société CTR – OFEE demeurant 16 boulevard Garibaldi, 92 130 ISSY LES MOULINEAUX.